

de confiance flamands et de leurs hommes d'escorte doivent être couverts au moyen des avances mises à la disposition des « Flamenoffiziere », conformément à notre circulaire du 30-8-17. N° 1937. 8. 17. U. K. (N. : Cfr. pièce précédente.) Les dépenses pour entretien et logement ne peuvent pas dépasser la somme de 7 Marks par tête et par jour. En plus, il est supposé que les hommes de confiance pourront emporter la ration de pain à laquelle ils ont droit. Les frais, dûment justifiés et certifiés, doivent être portés dans les rapports prescrits pour les avances mentionnées plus haut.

Par Ordre :
(Signé) WÜRTZ.

En dehors de ces 7 Mk. par jour de déplacement, les principaux hommes de confiance de Göttingen touchaient *mensuellement 200 Mk.* du Conseil de Flandre, ou du moins, par l'intermédiaire de celui-ci. Le lieutenant P. Van Rossem, transfuge, dans sa lettre de Göttingen du 3-10-18 à Borms, demande que ces 200 Mk. soient portés à 300 Mk.

DER FLAMENOFFIZIER
DES BEZIRKS
DES IV. ARMEEKORPS

Altengrabow, le 23 sept. 1917.

Depuis mon dernier rapport, l'état de choses s'est sensiblement amélioré pour la propagande flamande ; le succès fut en conséquence.

Le trouble occasionné par le départ des Wallons a disparu. *Des adversaires qui sont restés ici, les plus dangereux seront petit-à-petit envoyés dans d'autres camps.*

Les espérances qu'on avait fondées sur l'attribution d'un prêtre particulier pour les Flamands commencent à se réaliser. (N. : l'Allemand Bartscher, ex-professeur dans les collèges des Joséphites, e. a. à Louvain.) Les détachements de travail flamands sont visités chaque mois par ce prêtre, qui y dit la messe et y prêche en flamand.

Le Flamands sont très sensibles à ce soin en matière de besoins spirituels, et l'assistance aux services est nombreuse, quoique d'aucuns doivent venir de très loin. *Dans les entretiens non forcés qui se rattachent au service divin, le prêtre cherche, de façon prudente, à faire de la propagande parmi les Flamands et à se renseigner au sujet de leurs opinions politiques.* (N. : l'exploitation du respect confiant dont les croyants entourent la fonction sacerdotale est particulièrement odieuse, tant pour celui qui s'y prêtait que pour ceux qui en donnaient l'ordre.)

De cette façon, il a gagné l'impression que la plupart d'entre eux suivent avec intérêt et satisfaction les progrès du mouvement flamand qui se manifestent dans les journaux qu'on leur fournit, et que leur état d'esprit à notre égard peut, en général, être qualifié de favorable. Dans le camp central d'Altengrabow, on a organisé des soirées récréatives avec le soutien et sous le contrôle du prêtre. Ces soirées ont un caractère purement flamand. On y exécute les œuvres de poètes et musiciens flamands ; les chansons qu'on y chante sont des chansons nationalistes flamandes (« national-flämisch ») ; la langue française est exclue. Le prêtre et les chefs flamingants trouvent ici aussi l'occasion de placer des conférences appropriées. Malgré la sourde opposition du comité de secours belge, dans lequel

s'incarne la tendance opposée, ces soirées récréatives sont de plus en plus suivies. Une preuve qu'aussi dans le camp (N. : en opposition avec les détachements de travail), le mouvement progresse. En rapport avec ceci s'accroît la conscience de soi-même des Flamingants. Ils portent ostensiblement un insigne avec le lion de Flandre, et osent franchement désapprouver l'attitude politique de l'archevêque de Malines, surtout l'envoi en exil du prêtre flamand Van der Meulen. (N. : Quand on s'occupe de choses qui ne sont pas les siennes, l'ignorance, dans laquelle on se trouve de ces choses, finit toujours par se venger. Le « Flamenoffizier » a mal saisi ce que les « Vertrauensleute » sont venus lui raconter : l'abbé Van der Meulen était de l'autre côté du front, en qualité d'aumônier, et fut envoyé sur l'île de Cézembre, par le ministre de la guerre d'alors, le général De Ceuninck.)

.....
(Signé) CUNO,
Hauptmann d. L. II. a. D.

Voici un exemple de l'effet de l'espionnage continu et des délations quotidiennes des activistes.

KOMMANDANTUR
DES GEF. LG.
Akt III. Nr 7681. Akt 59^e
—
DER FLAMENOFFIZIER
DES BEZIRKS
des IV Armeekorps
—
534

Attengrabow, le 3-9-17.

Je prie la Kommandantur du camp de prisonniers de vouloir faire partir le plus vite possible le pris. Trappeniers 6/1289.

Le nommé est ici dans le camp un grand excitateur et agitateur, et, par conséquent, nuisible à la propagande flamande.

Der Flamenoffizier
CUNO
Hauptm. d. L. II, a. D.

Un autre exemple ?
(En allemand.)

Attengrabow, le 11 mars 1918.

Très honoré Monsieur le lieutenant et adjudant,

Me servant de la permission que vous m'avez accordée, j'ai inspecté aujourd'hui la censure des lettres et des paquets.

Pour le service dans le camp, nous pouvons, à mon avis, être contents avec la nouvelle organisation ; nous voudrions simplement vous demander la permission de remplacer certaines personnes si, par après, il devait apparaître qu'elles nous désavantagent à cause de notre conviction politique.

.....
Avec ma haute considération,
X.

(X. est un " homme de confiance en chef ", qu'on avait fait venir de Göttingen.)

La conséquence ne se fit pas attendre :

KONIGLICHE KOMMANDANTUR
DES
MANNSCHAFTSGEFANGENENLAGERS
auf dem
Truppenübungsplatz
Alten-Grabow
—
Abt. I. B. Nr 3585 Akt 103.

Altengrabow, le 14 mars 1918.

U. g. R.

Au Flamenoffizier,

a) Les prisonniers de guerre à la censure des paquets qui se montrent nuisibles au mouvement flamand, doivent en tout temps être désignés en y joignant la nomination de remplaçants.
etc.

(signé) FREYTAG.

Un autre exemple encore ?

VLAAMSCH KOMITEIT
—
Barak 78 (Zuid)

Altengrabow, d. 22 August 1918

(En allemand.)

Requête.

A la Kommandantur royale du M.-G.-L.

Altengrabow.

Revenant sur l'entretien (1) que nous avons eu le 21 août avec Monsieur le Feldwebel-Leutnant et adjudant Dönicke, le « Vlaamsch Komiteit » a décidé de demander à ce que les deux prisonniers, Tøye Gustave, 1^{er} sergent, Allebé Joseph, sergent, soient éloignés du camp et de ses dépendances si possible après le 2 septembre.

Dans l'espoir que la Kommandantur royale fera droit à cette demande, nous signons avec haute considération pour « Het Vlaamsch Komiteit ».

X...,
Président.

(Chez le Flamenoffizier, on marqua au crayon rouge " Secret „.)

Au verso :

(1) Dont le système germano-activiste d'espionnage et de terrorisme avait donc fait les frais.

DER FLAMENOFFIZIER

IM BEREICHE
des IV Armeekorps

Altengrabow, d. 22 August 1918

—
347

A la Kommandantur pour section I,

Nous transmettons la demande au verso du « Vlaamsch Komiteit » avec avis favorable.

CUNO
Hauptmann d. L. II, a. D.

(Au crayon rouge : “ Geh „ = “ Geheim „.)

A la section I, on y répondit par cette remarque au crayon :

“ Erledigt durch 10825 I/103 „ (Résolu par 10825 I/103).

Le 1^{er} sergent Toye fut envoyé dans un autre camp. Le sergent Allebé avait, entretemps, fait la demande pour être envoyé dans un détachement de travail, et se trouvait, de cette façon, écarté lui aussi.

Voyons, pour donner, une fois de plus, une idée du régime de liberté sous les activistes, de quoi ils s'étaient rendus coupables.

Le sergent Allebé, un flamingant anversoïse, avait insisté, au cours d'un meeting tenu à l'occasion d'une tournée de propagande de Cyrille Rousseeu, (accompagné de M. Van de Kerckhove, de J. Van Wetteren et du lieutenant Garray du 8^e de ligne (1)), sur la nécessité de souligner, dans les meetings activistes, que le mouvement activiste n'avait rien de commun avec la politique allemande. En outre, dans des conversations privées surprises par les espions activistes, il *aurait* proféré des paroles qui ne plaisaient pas, ou simplement peut-être, qui ne suffisaient pas aux activistes et aux Allemands.

Le premier-sergent Toye, lors d'un meeting tenu à l'occasion d'une tournée de propagande A. Borms-L. Severyns-C. Rousseeu, avait jugé utile d'aller déclarer à Borms, sans violence aucune, qu'il n'était pas d'accord avec la forme activiste du mouvement flamingant. Toutefois, il convient d'ajouter qu'en toute circonstance il se montrait adversaire peu courtois de la cause flamande.

Voici, à titre de curiosité, le rapport allemand de cette séance. (Le rapport de la séance dont il est question pour le sergent Allebé est analogue à celui-ci.)

(1) Qui, en parenthèse, ne parvenait à s'exprimer en néerlandais que d'une façon par trop laborieuse et pitoyable...

A la Kommandantur concernant Section I N° 13451. Acte 103.

M. le Dr Aug. Borms, membre du Conseil de Flandre, le chef flamand Monsieur Lodewijk Severeyns et Monsieur Cyriel Rousseu, employé du Conseil de Flandre, ont visité le 25-7-18 le camp d'Altengrabow au cours d'un voyage de recrutement (« Werbereise »). Ils ont eu un long entretien avec les hommes de confiance flamands, et Monsieur le Dr Borms a fait un discours aux Flamands présents au camp. Le soir, ces trois messieurs ont encore visité le détachement de travail de Schopisdorf, puis ont passé la nuit au « Bahnhofshotel ». Le 26-7-18, ils ont pris la parole à une réunion de Flamands à Burg, en vue de laquelle les Flamands de 16 détachements de travail avaient été rassemblés.

(Signé) CUNO
Hauptmann d. L. II a. D.

A noter que ce miniscule rapport fut rédigé pour justifier les dépenses du « Flamenoffizier », pendant leur séjour, — dépenses qui, d'après le Kriegsministerium U. D. N° 2485. 7. 18. U. K. du 4 sept. 1918, ne devaient plus être remboursées par le « Flamenfonds », mais par la « Kassenverwaltung des Truppenteils », (Quartier-maître du corps de troupe). En voici la preuve :

KÖNIGLICHE KOMMANDANTUR
DES MANNSCHAFTSGEFANGENENLAGERS

Altengrabow, le 14 septembre 1918.

Altengrabow

U. g. R.

Abt. I/103. B. N° 13450.

1) Au Flamenoffizier,

En communication. La brève description du voyage de propagande du Conseil de Flandre doit être remise pour le 20-9-18.

2) A la « Kassenverwaltung »,

En communication, concernant le compte des frais, du voyage de service du Flamenoffizier.

P. O.
DÖNICKE
Feldw.-Leutnant u. Adjutant.

Cela suffit-il ?...

D'ailleurs, dans plusieurs pièces à caractère général, il en sera encore question de façon peu équivoque.

Nous terminerons cette rubrique par une pièce relative à l'organisation de la propagande activiste et de ses services connexes par les Allemands.

PRESCRIPTIONS

Pour le recrutement flamand dans les Kommandos de travail
de GÖTTINGEN.

PRÉPARATION D'UN VOYAGE DANS LES KOMMANDOS ET D'UNE RÉUNION

CAMP DE PRISONNIERS
DE GÖTTINGEN

Göttingen, le

Section : Fürsorge

A la Kommandantur du Camp des Prisonniers, Göttingen.

Prière d'autoriser le « Landsturmmann » Müller de visiter avec les hommes de confiance flamands A. et B., dans l'arrondissement de Worbis, les détachements de travail flamands suivants (suivent les noms des endroits) et d'assister à une réunion de prisonniers de guerre flamands, qui se tiendra à Worbis le dimanche X. et où les hommes de confiance précités prendront la parole.

En cas d'autorisation vous voudrez faire préparer un « laisser-passer » ainsi que les ordres de transport.

KOMMANDANTUR
DU CAMP DE PRISONNIERS
DE GÖTTINGEN

Göttingen, den

Laisser-passer

Le Landsturmmann Müller de la Kommandantur du camp de prisonniers « Göttingen » a mission de visiter avec les hommes de confiance flamands A. et B. les détachements de travail flamands de l'arrondissement de Worbis, situés dans les localités suivantes (suivent les noms des localités). Ils ont le droit d'aller trouver les prisonniers soit au travail, soit dans les locaux qui leur servent de logement, et de leur parler sans témoins. Les employeurs et les chefs de Kommandos auront à les traiter avec prévenance. Les prénommés voyagent en civil. Le « Landsturmmann » à l'autorisation d'exiger des coupons militaires pour le groupe.

KOMMANDANTUR
DU CAMP DE PRISONNIERS
DE GÖTTINGEN

Göttingen, le

Au Magistrat de la Ville de Worbis,

Le dimanche...., se tiendra à Worbis une réunion des prisonniers flamands, à laquelle assistera le Landsturmmann Müller accompagné des hommes de confiance

UN

Livre Noir

DE LA

TRAHISON ACTIVISTE

PAR

RUDIGER

“ LE JOURNAL DES COMBATTANTS „
ORGANE OFFICIEL DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS
11, QUAI DU COMMERCE, 11
BRUXELLES

PRÉFACE

Ce livre traite des trahisons commises au cours de la guerre par des soldats belges, victimes du maximalisme flamingant, dans les camps de prisonniers en Allemagne et au front de l'Yser. Ce n'est qu'après de longs mois d'hésitation, et après en avoir par deux fois reculé la publication (la première fois vers novembre 1919, la seconde fois en mars 1920), que je me suis décidé à le faire paraître, ne pouvant me résoudre à contribuer indirectement, par mon silence, à des manœuvres qui mènent à la ruine du pays. Je n'accomplis pas ce devoir sans profonde tristesse : parmi ceux que j'accuse, il y en a plus d'un que je voudrais pouvoir estimer, et la cause flamande qui leur fit commettre leurs crimes, reste la mienne.

Est-ce assez dire que les errements des uns ne m'aveuglent pas sur les fautes des autres?

J'aurais préféré écrire en ma langue maternelle, mais ai cru devoir y renoncer pour des raisons pratiques.

J'ai tenu à user d'indulgence envers les personnes moins gravement compromises, en passant leurs noms sous silence.

Une enquête sérieuse fournira la preuve de tout ce qui est avancé dans ce livre, fruit de longues et minutieuses recherches à caractère purement personnel et privé.

Puisse mon humble et ingrat travail contribuer à délivrer la cause flamande d'individus qui la déshonorent !

Aux Combattants.

Camarades,

En terminant ce livre, je me trouve triste d'avoir dû remuer tant de choses écœurantes. Mais n'était-ce pas un devoir d'arracher le masque aux ennemis de la patrie ? N'est-ce pas toujours un devoir de proclamer la vérité ?

Avais-je le droit, comme Belge et comme Flamand, de parler en cette matière ?

Pendant la guerre, en Allemagne — où il y avait du danger à le faire — j'ai ouvertement prêché la fidélité au pays et au Roi. Depuis la guerre, en Belgique — où il y avait quelque danger à le faire — je n'ai pas hésité à me conduire en bon compagnon envers des flamingants imprudents, mais honnêtes. Enfin, n'ai-je pas moi-même été l'objet de menées sournoises et haineuses de la part de compatriotes sans discernement et sans caractère, parce que l'activisme ne m'empêcha nulle part et jamais de me sentir « Flamand ».

Camarades flamands,

Pour que, tous ensemble, fiers de notre Droit, nous puissions commencer le travail de justice et de pacification, il nous est un devoir, une nécessité, de poser un glaive nu entre nous autres et la triste bande des perdus. Alors nous réussirons, sûrement ! Par-dessus les têtes des semeurs de discorde et des arrivistes ! Pour le salut et du peuple flamand et du peuple wallon, dont les cœurs droits sont frères et ne demandent qu'à loyalement s'entendre. — Pour ma part, je n'ai jamais failli pour la Belgique : n'est-ce pas un gage que je ne faillirai jamais non plus pour les droits sociaux imprescriptibles du peuple flamand ?

Camarades,

J'ai l'impression de partir en mission, tout seul, par une nuit noire, au milieu des lignes ennemies. Vous seuls, vous savez ce qui se passe en ce moment-là dans le cœur du soldat. Il le fallait !... Mais lorsque, dans quelques heures, vous entendrez sauter la position ennemie, camarades, je vous en supplie, alors, tous, montez une fois encore à l'assaut ! Le pays, c'est nous autres ! Le pays n'a que nous pour oser et pour avoir du cœur ! Et lorsque, nous autres, nous disons : « Nous voulons ! », tous savent que le

chemin mène tout droit, et que la fin est honnête et élevée. Car dans le sang et dans le feu nos âmes se sont épurées à l'état de l'or le plus pur, et dans le grand vide de la Mort nos poumons ont exhalé les derniers germes de la mesquinerie et de l'égoïsme, pour se gonfler ensuite de l'éther léger de l'idéal et du sacrifice ! Debout, camarades ! Allons-y ! C'est pour la patrie, c'est pour nous-mêmes, c'est pour tous nos camarades qui sont restés là-bas !

Et si bien des personnages responsables restent indifférents ou complices, nous avons encore notre bon Roi, notre Chef de l'Yser, qui, au milieu des ministres, qui passent, et des Représentants du peuple, qui trop souvent ne représentent qu'eux-mêmes, saura encore mener la Belgique à l'Honneur et à la Victoire, parce qu'il est le Roi des Belges, et parce qu'il est Grand !

Rudiger.

FIN.
